

La Ville de Paris élabore dans la concertation son nouveau Plan Climat Air Energie

Près d'un an après le succès de la COP21, la Ville de Paris ouvre une nouvelle page de ses politiques climatiques en lançant officiellement la révision du Plan Climat Air Énergie, qui définira la vision à long-terme pour faire de la capitale une ville neutre en carbone d'ici à 2050.

La Ville de Paris s'est engagée très tôt dans la lutte contre le changement climatique, avec la réalisation du premier bilan des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie en 2004, puis l'adoption à l'unanimité du Plan Climat-Énergie Territorial en 2007, révisé en 2012. En 2015, les dirigeants du monde entier se sont réunis lors de la COP21 en France et ont adopté l'Accord de Paris qui fixe comme objectif de limiter la hausse des températures à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Dans ce contexte, Paris entend être à la hauteur de cet enjeu majeur, tenir les engagements qu'elle a pris à la COP21 et poursuivre la transition écologique de son territoire et de son administration.

L'année prochaine, le Plan Climat Air Energie fera l'objet d'une refonte pour répondre à l'ambition renouvelée de la Ville de lutter contre le dérèglement climatique, d'accélérer sa transition énergétique et d'améliorer la qualité de l'air. L'objectif sera de définir le chemin vers une ville neutre en carbone en 2050, tout en proposant des actions concrètes à mettre en œuvre d'ici 2030.

Pour que l'écriture du nouveau Plan soit une réussite, la Ville de Paris proposera des modes de concertation adaptés aux différents acteurs. C'est dans cette perspective qu'une conférence citoyenne a d'ores et déjà été organisée afin de recueillir des recommandations pour mobiliser les Parisiens sur les enjeux climatiques.

« Pour bâtir ce nouveau Plan Climat Air Energie, je tiens à associer tous les acteurs du territoire : associations, entreprises, ONG, institutions, citoyens, etc. Leur engagement et mobilisation sont essentiels pour construire la ville de demain. » a déclaré Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'Environnement et de la révision du Plan Climat. « Nous entrons ainsi dans une période charnière des politiques Climat à Paris, ce nouveau document planifiera sur 30 ans les actions à mettre en œuvre pour faire de Paris une ville neutre en carbone et améliorer la qualité de vie des parisiennes et parisiens. » a-t-elle ajouté.

La Ville de Paris invite les Parisiens à contribuer à l'élaboration de ce nouveau Plan Climat, en formulant des propositions sur la plateforme web « Madame la Maire, j'ai une idée ! » dès le 4 novembre et jusqu'au 28 février 2017. Les contributions pourront porter sur les objectifs qu'ils souhaitent voir adopter, des actions concrètes à mettre en œuvre, mais également sur les engagements individuels ou collectifs que les Parisiens prendront eux-mêmes pour contribuer à leur échelle à la réussite du nouveau Plan Climat Air Energie.